

Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du CEE, juin 2015, numéro

122 *cee*
CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS : UN MIROIR AUX ALOUETTES ?

Richard Duhautois
CEE, université Paris-Est Marne-la-Vallée,
Erudite, Tepp

Le projecteur médiatique, braqué sur les « stars » du football professionnel, entretient de fausses idées. Il alimente des rêves de carrière très lucrative parmi les jeunes amateurs et suscite de nombreux débats sur les salaires famoureux de certains joueurs. Certes, la rémunération des footballeurs a fortement augmenté au fur et à mesure que les moyens financiers des clubs s'accroissaient, mais cette manne ne bénéficie qu'à quelques-uns et s'avère très éphémère.

L'analyse dont rend compte ce *Connaissance de l'emploi* fait partie des rares études françaises sur le sport. Elle permet de lever le voile masquant la réalité footballistique. Ses résultats sont éclairants : une carrière marquée par l'incertitude dont la durée est comprise entre quatre et six ans, des rémunérations variables et caractérisées par des inégalités croissantes : en 2013, 47 000 euros bruts par mois en Ligue 1, contre 10 500 en Ligue 2. Le marché des footballeurs, déjà étroit, s'est transformé, au profit d'une minorité de joueurs professionnels.

En France, le projecteur médiatique est braqué sur les salaires et la carrière des « stars » du football professionnel. Il entretient une fausse idée de la longévité et des rémunérations de l'ensemble des joueurs, notamment des moins connus – les plus nombreux. Et les études françaises sur le sport sont rares, qui peuvent contribuer à rétablir la réalité de l'univers footballistique et à dépasser les rêves de carrière professionnelle forgés par les jeunes amateurs.

La carrière d'un footballeur professionnel en première division ou Ligue 1 (celle qui rémunère le mieux) ne dure en moyenne que quatre à six ans. Très peu de joueurs réussissent à se maintenir au plus haut niveau du fait notamment des blessures fréquentes et de la concurrence des plus jeunes. En outre, les sportifs européens courent à chaque saison le risque de

voir leur équipe reléguée dans les divisions inférieures, ce qui entraîne des baisses de rémunération. En effet, le règlement des ligues européennes, ouvertes, conduit à des promotions et des relégations entre divisions, à l'inverse des championnats nord-américains, fermés, où les équipes payent une franchise pour y participer.

L'objet de ce *Connaissance de l'emploi* est de jeter un regard démystificateur sur la carrière et les salaires des footballeurs professionnels en France, d'une part, à l'aide de la littérature anglo-saxonne, qui livre des éléments de comparaison, et d'autre part, par l'analyse d'un échantillon de joueurs français issu du panel des déclarations annuelles de données sociales (DADS), qui permet d'analyser la longévité, la mobilité et les fluctuations salariales de ces sportifs entre 1998 et 2009 (voir encadré 2).

● Une durée de carrière très courte dans tous les pays

Contrairement à la France où ils sont encore rares, les économistes et sociologues du sport sont nombreux dans les pays anglo-saxons. Plusieurs d'entre eux se sont intéressés à la durée de carrière des footballeurs de haut niveau et aux facteurs déterminant cette durée.

C'est le cas de Goddard et Wilson (2004) qui se sont penchés sur la carrière des joueurs professionnels anglais, notamment ceux de *Premier League* (première division anglaise, vingt clubs) et de *Football League* (soixante-douze clubs répartis dans trois divisions inférieures). Les auteurs constatent qu'en moyenne, entre 1986 et 2002, environ 20 % des footballeurs présents une année donnée dans un de ces quatre-vingt-douze clubs professionnels n'y jouent plus l'année suivante et qu'environ 20 % d'entre eux n'y jouaient pas l'année précédente. Ainsi, chaque année, un cinquième des footballeurs est remplacé par de nouveaux joueurs. Goddard et Wilson estiment que **la carrière moyenne d'un footballeur dure environ six ans dans les quatre divisions professionnelles anglaises**, où l'âge des joueurs est un peu plus élevé (un à deux ans) qu'en France et où les joueurs « âgés » sont un peu plus nombreux (le troisième quartile se situe autour de 29-30 ans). Même s'ils ne fournissent pas la durée de carrière dans la division la plus haute, on peut aisément conclure que celle-ci est inférieure à la longévité moyenne des quatre divisions réunies.

Pour leur part, Frick, Pietzner et Prinz (2007) se sont intéressés aux joueurs ayant évolué en *Bundesliga*, la première division allemande, entre 1963 et 2003. Leurs résultats montrent qu'un tiers des footballeurs n'a joué qu'une seule saison dans cette division et que seulement un joueur sur douze en a fait partie pendant dix ans ou plus. Avec les promotions et les relégations entre divisions ainsi que les allers-retours dans des clubs étrangers, les séjours d'une seule année représentent près de la moitié des séjours en première division. De fait, une équipe montant en première division a une probabilité assez forte de « redescendre » la saison suivante. Ainsi, les joueurs sous contrat avec les équipes promues oscillent souvent entre les deux premières divisions du championnat. En outre, certaines équipes, qui réussissent à se hisser au plus haut niveau durant un ou deux ans, disparaissent ensuite en troisième ou quatrième division. Ainsi, Frick, Pietzner et Prinz observent que **la carrière d'un footballeur en première division allemande ne dure que quatre ans en moyenne (3,4 ans si l'on tient compte des interruptions)**.

Évidemment, la durée de carrière varie en fonction des postes occupés : les gardiens de but ont, en moyenne, la longévité la plus élevée. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les défenseurs, les milieux et les attaquants. Les attaquants se maintiennent moins longtemps pour deux raisons : d'une part, il est facile d'observer leur productivité à travers le nombre de buts marqués (pour les défenseurs par exemple, le nombre de tacles est un moins bon indicateur de performance) ; d'autre part, l'apogée d'un attaquant en nombre de buts marqués se situe plutôt autour de 25 ans (voir par exemple, Fry, Gallanos, Posso [2014] pour la Ligue des champions). **La durée de carrière est logiquement plus longue pour les plus performants.**

Un autre facteur déterminant la longévité est la formation. Celle-ci joue un rôle essentiel dans la « survie » des sportifs professionnels (Radoman, Voia, 2013) : **les meilleurs centres de formation préparent des joueurs dont la durée de carrière est supérieure à ceux qui sont pris en charge dans des infrastructures moins réputées**. Puisque ce sont les joueurs des équipes les plus média-

tiques qui sont les plus connus, les sportifs évoluant dans les équipes les plus performantes se caractérisent par des carrières plus longues que les footballeurs des « petites » équipes.

● Le championnat de France : une explosion des financements

Le football professionnel français actuel est le fruit de transformations dans son financement, son règlement et ses statuts. À l'origine (1932), les clubs sont des associations de type loi 1901, à but non lucratif, et, jusqu'aux années 1970, la quasi-totalité de leurs recettes provient des ventes de billets et des subventions. Depuis la fin des années 1980, et surtout depuis la saison 2005-2006, saison à partir de laquelle les **droits de retransmission** des rencontres à la télévision augmentent fortement, les recettes des vingt clubs de Ligue 1 ne sont plus constituées qu'à 15 % des ventes aux guichets mais à environ 60 % des droits de retransmission. Ainsi, de la première retransmission en 1956 à aujourd'hui, ces droits sont en constante progression : ils sont passés, entre le milieu des années 1980 et 2015, de 2 millions à 750 millions d'euros (ils ont été multipliés par 375).

Autre changement : **l'arrêt Bosman de 1995**, qui autorise la libre circulation des joueurs intra-communautaires, a entraîné une spéculation sur les meilleurs sportifs, car les contraintes sur le nombre de joueurs étrangers recrutés dans chaque club, jusqu'alors limité à trois, se sont relâchées.

Cette évolution est allée de pair avec une **modification du statut juridique** des clubs professionnels : à la fin des années 1990 notamment, ceux-ci sont devenus des sociétés anonymes sportives professionnelles (SASP) – ce qui ne facilite pas leur suivi pour qui veut les étudier.

Encadré 1

LE FOOTBALL PROFESSIONNEL FRANÇAIS

En 2013, on compte environ 1 100 joueurs professionnels répartis entre la Ligue 1 (environ 600 joueurs), la Ligue 2 et quelques clubs de National (équivalent de la troisième division).

Sur les 600 joueurs de Ligue 1 de la saison 2014-2015, plus d'un tiers (35 %) a entre 19 et 22 ans et seulement un quart a plus de 28 ans. Cela veut dire que de nombreux footballeurs présents autour de 20-21 ans en Ligue 1 ne jouent plus quelques années plus tard. Il est vrai que certains d'entre eux partent dans les championnats étrangers, notamment en Angleterre. Et cette fuite ne peut être mesurée, leur « disparition » des enquêtes nationales pouvant signifier une fin de contrat. Il n'en reste pas moins que de nombreux jeunes footballeurs ne restent qu'un an ou deux dans les effectifs professionnels. Un calcul simple le montre : 600 joueurs et 20 clubs en Ligue 1, cela fait environ une moyenne de 30 joueurs par club, et parmi eux, une petite dizaine qui ne joue quasiment pas et risque de voir leur contrat non renouvelé.

Au cours des dernières décennies, le salaire des footballeurs a connu une hausse spectaculaire, d'une part, sous l'effet de l'explosion des droits de retransmission TV et, d'autre part, sous l'effet de l'arrêt Bosman. Cette croissance, qui permet d'attirer les « stars », n'a été possible que parce que les clubs professionnels ont bénéficié de revenus de plus en plus importants, favorisant la concurrence. D'ailleurs, dans les années 1970, lorsque le contrat des footballeurs a été changé – un contrat à vie remplacé par un contrat à temps¹ – les salaires n'ont pas augmenté de la même façon car les moyens financiers des clubs restaient modestes.

¹ Jusqu'au début des années 1970, les joueurs professionnels étaient liés à leur club pour la durée de leur carrière.

En 2013, un joueur de Ligue 1 gagne en moyenne 47 000 euros bruts par mois hors primes et un joueur de Ligue 2 environ 10 500 euros bruts par mois hors primes (Direction nationale du contrôle de gestion [DNCG] 2012-2013), ce qui représente un rapport de près de 1 à 5. Derrière ces montants se cachent des inégalités croissantes entre Ligues, clubs et joueurs. Si le salaire moyen des joueurs de Ligue 1 augmente depuis près de vingt ans, il s'est fortement accru à partir du milieu des années 2000, tiré par la croissance des plus hauts salaires. **En 2014, le salaire des vingt joueurs les mieux payés de Ligue 1 se situe entre 250 000 et 1,5 millions euros bruts par mois (entre 3 millions et 18 millions annuels), alors qu'en 2011 il était compris entre 220 000 et 375 000 euros bruts par mois (entre 2,6 millions et 4,5 millions annuels).** Le salaire moyen des joueurs de Ligue 2 est plutôt stable mais a connu quelques fluctuations ces dernières années, sans doute causées par l'arrivée de nouveaux actionnaires dans certains clubs.

● En France, une durée de carrière moyenne en Ligue 1 d'environ quatre ans

Le panel DADS (cf. encadré 2) permet d'obtenir des informations sur l'âge, la longévité, la mobilité et le salaire d'un échantillon de footballeurs professionnels français, toutes divisions confondues. Comparées aux données recueillies sur les championnats étrangers, celles du panel montrent que **la carrière moyenne des joueurs en France est également plutôt courte : elle se situe autour de quatre ans en Ligue 1 et de cinq ans et demi si on inclut dans le calcul la Ligue 2.** Ces résultats sont basés sur des carrières sans interruption, sans prendre en compte le fait que certains footballeurs ne sont pas présents durant toute la période d'observation, probablement en raison de leur transfert à l'étranger (cf. encadré 1). **L'âge moyen des joueurs dans l'échantillon est d'un peu moins de 26 ans, ce qui est un peu plus élevé que celui observé en globalité en Ligue 1 (autour de 24,6 ans),** car les sportifs de Ligue 2 sont plus âgés. Dans l'échantillon, la plupart des joueurs ne restent qu'un ou deux ans

dans un club professionnel et seuls 40 % ont une carrière égale à cinq ans ou plus.

Le « turnover » très important des footballeurs explique que nombre d'entre eux disparaissent du monde professionnel. Si on se concentre sur ceux qui se maintiennent en tant que professionnels, la mobilité de club à club y est très forte : en moyenne, entre 1998 et 2009, un peu plus de 25 % des joueurs changent d'employeur chaque année. Parmi eux, les deux tiers restent dans la même division et un tiers est recruté dans une autre division (tableau 1) : 19,5 % passent d'un club de Ligue 2 à un club de Ligue 1 et 12,2 % d'un club de Ligue 1 à un club de Ligue 2. On note une certaine inertie dans la mobilité des joueurs, car plus des deux tiers sont mobiles au sein de la même division. Comme tous les salariés, les footballeurs changent d'employeur lorsqu'ils ne font plus partie de « l'équipe type », mais aussi lorsque des opportunités de salaires plus élevés se présentent (tableau 3.B).

Tableau 1. Part des footballeurs mobiles en moyenne chaque année en Ligues 1 et 2

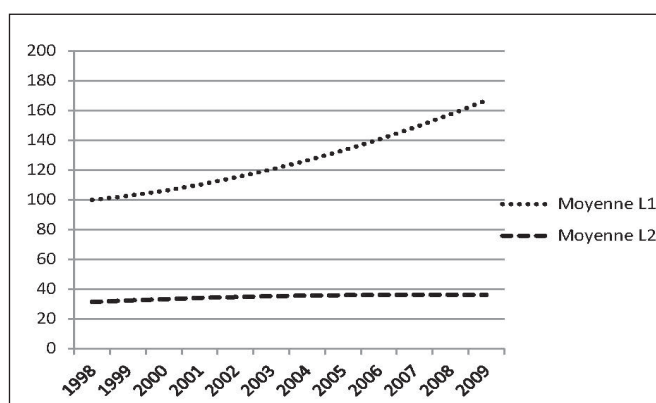
	Ligue 1	Ligue 2
Ligue 1	29,8 %	12,2 %
Ligue 2	19,5 %	38,5 %

Source : panel DADS. Lecture : 29,8 % des footballeurs qui changent de club le font au sein de la Ligue 1.

● Les salaires ont surtout augmenté en Ligue 1

Le salaire moyen des footballeurs de Ligue 1 a fortement augmenté depuis le début des années 1990 mais a explosé dans la seconde partie des années 2000, alors que celui des joueurs de Ligue 2 est resté plutôt stable (graphique). **Le rapport des salaires moyens entre Ligue 1 et Ligue 2 était de l'ordre de 1 à 3 en 1998, de 1 à 4 en 2009 et de presque 1 à 5 en 2013** (cf. plus haut).

Évolution du salaire moyen en Ligues 1 et 2 (lissé sur la période 1998-2009)



Source : panel DADS.

La hausse du salaire moyen en Ligue 1 est en premier lieu due à la forte croissance des gains des « superstars » (plus de 3 millions d'euros par an). En effet, les inégalités salariales se creusent par le haut dans l'univers footballistique (tableau 2). En 2002, les 25 % de footballeurs les mieux payés recevaient 70,4 % des salaires bruts distribués, contre 74,8 % en 2009. L'augmentation est encore plus forte pour les très hauts salaires (les 10 % les mieux payés), car leur part a progressé de près de huit points en sept ans (elle est passée de 40,5 % à 48 %). Avec l'arrivée récente de footballeurs payés au-delà de 3 millions annuels, la part des très hauts salaires est sans doute encore plus forte en 2013².

Encadré 2

MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont issues du panel des déclarations annuelles de données sociales (DADS) effectuées par les employeurs. Le panel DADS est un fichier administratif qui contient des informations sur l'ensemble des salariés, nés au mois d'octobre d'une année paire entre 1976 et 2001 et tous les mois d'octobre depuis 2002.

Chaque observation du fichier initial correspond à une combinaison unique « salarié-année-établissement ». On peut suivre chaque individu dans ses différentes mobilités du fait des identifiants uniques pour chaque salarié et chaque établissement (et *a fortiori* chaque entreprise). On connaît combien de jours le salarié est resté dans l'établissement, son âge, sa catégorie sociale (CS) en deux et quatre positions, son salaire net et brut, ses avantages en nature, etc.

Du fichier initial, on extrait dans un premier temps les footballeurs professionnels grâce au croisement de la CS (code 42 pour celle à deux chiffres et 424a pour celle à quatre chiffres) et de l'identifiant SIREN, c'est-à-dire l'identifiant du club. Dans un second temps, on affine l'extraction avec le niveau des salaires et avec le code APE du club. On ne garde que les joueurs dont on observe la carrière de façon continue sur la période avec au moins deux observations. On suit au total 213 joueurs (entre 18 et 35 ans) dans 42 clubs, entre 1998 et 2009.

² On ne peut pas le mesurer actuellement, car les DADS pour 2013 ne sont pas encore disponibles.

Tableau 2. Part des salaires au-delà du quantile

	2002	2009
3 ^e quartile	70,4 %	74,8 %
9 ^e décile	40,5 %	48,0 %

Source : panel DADS.

La mobilité salariale des footballeurs est en partie liée à leur mobilité professionnelle mais aussi à la promotion et la relégation de leurs clubs. En effet, chaque année, trois clubs sont relégués en Ligue 2 et trois clubs sont promus en Ligue 1 (ce qu'il est question de modifier actuellement). Ces mouvements engendrent des variations de rémunération, puisque, comme on l'a vu, le salaire moyen est plus de quatre fois inférieur en Ligue 2. Comme dans n'importe quelle autre activité sur le marché du travail, certains joueurs connaissent des variations positives fortes de leur rémunération, d'autres des variations négatives (tableau 3).

Tableau 3. Mobilité salariale des joueurs

3.A Ensemble des joueurs				
Quartiles de départ	Quartiles d'arrivée			
	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
1 ^{er} quartile	71,7 %	27,2 %		
2 ^e quartile	10,8 %	65,3 %	21,0 %	3,0 %
3 ^e quartile	1,6 %	14,1 %	66,1 %	18,2 %
4 ^e quartile		1,3 %	13,8 %	83,7 %

3.B Joueurs mobiles				
Quartiles de départ	Quartiles d'arrivée			
	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
1 ^{er} quartile	23,8 %	71,4 %	2,6 %	
2 ^e quartile	10,9 %	52,2 %	32,6 %	4,3 %
3 ^e quartile	1,5 %	14,3 %	66,7 %	17,5 %
4 ^e quartile		2,6 %	15,5 %	80,3 %

Source : panel DADS.

La première partie du tableau 3 (3.A) concerne l'ensemble des footballeurs et la seconde partie (3.B) ceux qui changent de club. La diagonale du tableau (les chiffres en gras) informe sur la part de joueurs qui restent dans la même classe de salaires d'une année sur l'autre. Ainsi, 71,7 % des footballeurs du quartile de salaire le plus bas une saison donnée (les 25 % les moins bien payés) restent dans la même catégorie la saison suivante et 83,7 % des sportifs du quartile de salaire le plus élevé (les 25 % les mieux payés) restent également dans la même classe la saison suivante. D'une façon générale, **la probabilité de demeurer dans le même quartile est très forte pour l'ensemble des joueurs, qu'ils changent ou non de club.** Ce résultat est vrai, quelle que soit la population observée du fait d'une certaine inertie des salaires.

En revanche, seuls 23,8 % des joueurs mobiles appartenant au quartile des moins bien payés font encore partie de ce quartile la saison suivante. Même si leur salaire ne se trouve pas tout en

haut de la hiérarchie d'une année sur l'autre, près des trois quarts des footballeurs mobiles sont réunis dans la deuxième classe : la mobilité est un critère de performance et les joueurs changent de club pour bénéficier de meilleures rémunérations, comme n'importe quel salarié.

● « L'effet superstar » masque la réalité du football professionnel

À côté du monde professionnel, on compte environ 18 000 clubs amateurs et chaque groupe amateur compte des milliers de jeunes joueurs. Sachant que les footballeurs de 20 ans (l'âge modal de ces sportifs) ne sont que cinquante-huit en Ligue 1 pendant la saison 2014-2015 (dont 40 % joueurs étrangers) et que, parmi ces jeunes, une bonne partie va disparaître rapidement du monde professionnel, la probabilité de faire une carrière en tant que professionnel s'avère proche de zéro...

À l'aune de ces chiffres, on prend conscience que la carrière d'un footballeur professionnel – courte et rémunérée de façon inégale – ne mérite pas l'acharnement médiatique dont cette profession fait l'objet. Non seulement la plupart des joueurs n'ont pas le salaire de Zlatan Ibrahimovic, mais ils n'ont pas non plus la longévité de celui-ci. Une double peine qui se traduit à court terme par une mobilité hors du football professionnel pour de nombreux individus. Que deviennent-ils ensuite ? C'est un vrai chantier d'études, car on possède très peu d'informations sur le devenir des anciens footballeurs.

RÉFÉRENCES

Frick B., Pietzner G., Prinz J., 2007, « Career duration in a competitive environment: The labor market for soccer players in Germany », *Eastern Economic Journal*.

Fry T., Gallanos G., Posso A., 2014, « Let's get Messi? Top-scorer productivity in the European Champions League », *Scottish Journal of Political Economy*, Vol. 61, No. 3.

Goddard J., Wilson J., 2004, « Free agency and employment transitions in professional football », *mimeo*, in Frick B., Pietzner G. et Prinz J. (2007, *op. cit.*).

Radoman M., Voia M., 2013, « Youth training programs and their impact on career and spell duration of professional soccer players, Carleton University, Department of economics.

Pour en savoir plus sur l'économie du football professionnel (en français)

Drut B., 2014, *Économie du football professionnel*, deuxième édition, coll. « Repères », la Découverte.

Drut B., Duhautois R., 2014, *20 questions improbables sur le foot*, éditions De Boeck.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi (dernières publications, colloques et séminaires) sont en ligne sur le site : www.cee-recherche.fr

Elles sont également disponibles via la lettre électronique flash.cee, ainsi que sur le compte Twitter  [@CeeEtudesEmploi](https://twitter.com/CeeEtudesEmploi).

Centre d'études de l'emploi

29, promenade Michel Simon - 93166 Noisy-le-Grand Cedex

Téléphone : 01 45 92 68 00 - Mèl : cee@cee-recherche.fr - site : www.cee-recherche.fr

Directrice de publication : Christine Daniel - Rédactrice en chef : Marie-Madeleine Vennat

Conception technique et visuelle : Horizon - Imprimerie : Horizon C.P.P.A.P. : 0911 B 07994 - Dépôt légal : 1506-074 - Juin 2015 - ISSN : 1767-3356